



**Règlements Spécifiques**  
**LIGUE DE VOLLEYBALL MASCULIN D4**

**Saison 2025-2026**

## ARTICLE 1

### **LES RÈGLES DU JEU**

Les règles de jeu en vigueur sont celles de la Fédération de volleyball du Québec (VBQ), édition la plus récente, sauf pour les articles suivants :

- Il n'y a aucune limite d'âge pour cette ligue.

## ARTICLE 2

### **ÉQUIPEMENT OFFICIEL**

#### 2.1 Le ballon

Le ballon officiel est le Mikasa, modèle V200W.

#### 2.2 Vêtement de jeu

Chaque joueur de l'équipe doit porter un costume de style et de couleur uniforme sauf le libéro qui doit porter un chandail contrastant du reste de l'équipe. Les chandails doivent être numérotés entre 1 et 99.

## ARTICLE 3

### **ÉCHAUFFEMENT**

Dix minutes est alloué pour l'échauffement des équipes sur le terrain. La période d'échauffement débute dès que le match précédent est terminé. La formule alternée est en vigueur.

## ARTICLE 4

### **LES RETARDS**

#### 4.1.1 Tournoi

En cas de retards, les équipes disposent de 10 minutes après le début de l'heure de la partie pour se présenter. Si l'équipe est prête à jouer, la partie se déroule normalement, sinon, le premier set de la partie est perdu. L'équipe dispose ensuite de 5 minutes supplémentaire pour être prête à jouer le second set. Si l'équipe n'est toujours pas présente, ou prête, après le 5 minutes additionnel, le second set est aussi perdu, ainsi que la partie.

Si une équipe ne se présente pas, elle perd ses sets par défaut (25-0). Les équipes présentes jouent les sets les impliquant.

- 4.1.2 En cas de force majeure (tempête) et que l'équipe fautive avise de son retard, le responsable du tournoi prendra les dispositions si la possibilité existe, pour que les équipes impliquées puissent jouer leur match. Le collègue hôte doit fournir, sur l'horaire, le numéro de téléphone et le nom de la personne à rejoindre en cas d'urgence.
- 4.1.3 La rencontre doit débuter dès que l'équipe (6 joueurs) est présente.

## ARTICLE 5

### **SANCTION**

**Carton jaune** : Avertissement

**Carton rouge** : Pénalisation (l'adversaire gagne un point et le service)

**Cartons jaune et rouge ensemble** : Expulsion et le joueur doit retourner au banc pour le reste du « set » en cours.

**Cartons jaune et rouge séparés** : Disqualification et le joueur doit quitter l'aire de jeu pour le reste du match. Une disqualification entraîne également une suspension automatique pour le match suivant et, si nécessaire, une sanction du commissaire.

#### **Lexique :**

**Aire de jeu** : gymnase et gradins.

**Le terme match** : partie de 2 sets, 2 de 3 sets, 3 de 5 sets

**Avertissement**: pas de sanction

-1ère étape: carton jaune

-2ème étape: carton rouge

**Pénalité/Pénalisation**: sanction - L'adversaire gagne un point et le service

**Expulsion**: sanction - cartons jaune + rouge tenus ensembles

**Disqualification**: sanction - cartons jaune + rouge tenus séparément

## ARTICLE 6

### **LES OFFICIELS**

#### 6.1 Officiels majeurs

Tous les matchs de la saison seront arbitrés par deux officiels. Les officiels sont ceux de l'Association des arbitres de volleyball de la région Québec et Chaudière-Appalaches.

### **Retard des officiels :**

Si les officiels sont absents :

- Rejoindre le RSEQ au (581) 234-6397 (urgence en fin de semaine seulement)
- Avec l'accord des deux entraîneurs, les parties peuvent être jouées en faisant appel à des ressources locales.
- S'il n'y a pas accord, la partie sera remise à une date ultérieure. Si la partie ne peut être remise la partie sera déclarée nulle (0-0).

### **6.2 Officiels mineurs**

Chaque institution hôte doit fournir un officiel mineur (marqueur) lors des matchs et des tournois. Un montant de 25.00\$/partie sera accordé à l'institution hôte par le RSEQ-SLSJ.

## **ARTICLE 7**

### **COMPOSITION DES ÉQUIPES**

- 7.1 Une équipe peut aligner plus de douze joueurs durant un tournoi. Toutefois, l'alignement pour chaque match est limité à quatorze joueurs. Conformément aux règlements de l'Association canadienne de volleyball, pas plus de quatre personnes peuvent accompagner les joueurs au banc de l'équipe.
- 7.2 Chaque équipe a le droit de désigner dans la liste des joueurs de la feuille de match jusqu'à deux (2) joueurs spécialisés en défense « Libéros ». À tout moment il ne peut se trouver sur le terrain qu'un seul Libéro.

## **ARTICLE 8**

### **CALENDRIER RÉGULIER**

#### **8.1 Formule de compétition**

La ligue serait composée de 6 équipes, peut-être plus si une institution veut aligner plus d'une équipe. Les équipes joueraient un minimum de 20 parties durant la saison. Selon le nombre d'équipe dans la ligue ce nombre pourrait être revu à la hausse ou à la baisse. Il y aurait 4 tournois lors de la saison régulière. À chacun de ces tournois, les équipes jouent 5 parties, soit 1 partie contre chacune des équipes.

<b>Ligue de volleyball masculin D4 – Saison 2024-2025</b>
<b>Cégep de Chicoutimi</b>
<b>Cégep de Jonquière</b>
<b>Collège d'Alma</b>
<b>Cégep de St-Félicien</b>
<b>Université du Québec à Chicoutimi</b>
<b>Cégep de Baie-Comeau</b>

### 8.1.1 Classement

Partie au meilleur de 2 sets gagnés sur 3 (2 de 3) pour tous les tournois.

3 points : victoire en 2 manches

2 points : victoire en 3 manches

1 point : défaite en 3 manches

0 point : défaite en 2 manches

### Points d'éthiques

2 points d'éthiques seront accordés à chaque équipe par partie.

Avertissement verbale de l'arbitre : Aucune perte de point.

Carton jaune à un membre de l'équipe : Perte d'un point d'éthique.

Carton rouge ou expulsion d'un membre de l'équipe : Perte de 2 points d'éthique.

### 8.1.2 Classement de la saison régulière

Un classement sera publié sur le site du RSEQ Saguenay-Lac-Saint-Jean après chaque tournoi. <https://saglacrseq.ca/collegial/>

### 8.2 Cas d'égalité

En cas d'égalité au total des points lors de la saison régulière, on départagera les équipes à égalité dans l'ordre suivant :

1. Quotient des sets gagnés/sets perdus entre les équipes à égalité.
2. Quotient des points pour/points contre entre les équipes à égalité.

3. Quotient des sets gagnés/sets perdus sur l'ensemble de la rotation.
4. Quotient des points pour/points contre sur l'ensemble de la rotation

### 8.3 Éliminatoires de la saison

Il n'y a pas de championnat de fin de saison. L'équipe qui terminera première au classement général après les 4 événements recevra le trophée de la ligue.

### 8.4 Calendrier de la saison

La saison sera composée de quatre (4) tournois, soit deux (2) avant les fêtes et deux (2) autres après les fêtes.

Les lieux seront déterminés lors de la rencontre des responsables.

Tournoi	Dates	Site de compétition
#1	Dimanche 2 novembre 2025	À confirmer
#2	Samedi 6 décembre 2025	À confirmer
#3	Samedi 31 janvier 2026	À confirmer
#4	Dimanche 15 mars 2026	À confirmer

### 8.5 Formule de tournoi à 5 équipes

L'horaire de la journée débute à 9h et se termine à 16h30

Les parties seront des 2 de 3.

Heure	Terrain 1	Terrain 2
9h00	1 vs 2	3 vs 4
10h15	1 vs 5	2 vs 3
11h30	4 vs 5	
12h45	1 vs 3	2 vs 4
14h00		2 vs 5
15h15	1 vs 4	3 vs 5

## 8.5 Formule de tournoi à 6 équipes

L'horaire de la journée débute à 9h et se termine à 16h30

Les parties seront des 2 de 3.

Heure	Terrain 1	Terrain 2
8h30	2-5	3-4
9h45	2-6	1-3
11h00	4-6	1-5
12h15	2-4	3-5
13h30	1-2	3-6
14h45	1-4	5-6
16h00	2-3	4-5
17h15	1-6	

**En cas d'urgence, communiquez avec le coordonnateur de la ligue :**

**Dominic Paquet**

**581-234-6397**

[dpaquetaglac.rseq.ca](http://dpaquetaglac.rseq.ca)

### Références

**Ce document est basé, en partie, sur le document de réglementation de volleyball collégial D3 féminin de la ligue du RSEQ Provincial.**

[http://rseq.ca/media/2712062/2324\\_col\\_vb\\_d2\\_r\\_glements\\_sp\\_cifiques.pdf](http://rseq.ca/media/2712062/2324_col_vb_d2_r_glements_sp_cifiques.pdf)